

SAINTNAZAIRE

le  
magazine

LE MAIRE DE SAINT-NAZAIRE  
ET LE CONSEIL MUNICIPAL  
VOUS SOUHAITENT  
UNE BELLE ANNÉE 2015



VILLE DYNAMIQUE

- 2014 dans le rétroviseur p. 4
- Les vœux du Maire dans les quartiers p. 6
- Les ambitions du SNAF p. 7
- Nouvelle édition de la Folle Journée p. 8
- Le Centre de Réalité Virtuelle p. 9
- Le centre-ville, futur cœur de vie p. 10 à 14



VILLE À VIVRE

- La municipalité et la tranquillité publique p. 15
- Quatre associations caritatives déménagent au Plessis p. 16
- Un nouvel EHPAD au printemps p. 17
- Modernisation de la gare de Saint-Nazaire p. 18



VILLE POUR TOUS

- Recensement de la population p. 19
- Permanences des élu(e)s de proximité p. 20
- Les brèves près de chez vous p. 20-21
- Expressions politiques p. 22



Minimag

- EXPO : Nouvelle exposition au LIFE p. II et III
- CONCERT : La Philharmonie des Deux Mondes p. IV
- THEATRE : Spectacle Acrobates en janvier p. VI



M adame, Monsieur,  
 J'ai le très grand plaisir, avec l'ensemble du Conseil municipal de la ville de Saint-Nazaire, de vous adresser tous nos vœux de belle et bonne année.

Je souhaite qu'elle soit pour vous toutes et tous, ainsi que pour vos proches, une année pleine de santé, de projets et de réussite. Permettez-moi d'avoir une pensée plus particulière pour celles et ceux qui ont été amenés à passer seuls les fêtes de fin d'année en raison de soucis de santé ou tout simplement en raison de leur isolement familial ou amical. Je sais qu'en ces périodes, la mobilisation de l'ensemble du service public, et tout particulièrement des personnels de santé, des associations de solidarité reste pleine et entière et je tenais à les en remercier.

Je souhaite que l'année 2015 nous donne encore de belles occasions de nous rassembler autour des temps forts de la vie locale, qu'ils soient imaginés par les équipes de la ville qui travaillent à votre service ou par les associations qui font preuve chaque année d'idées originales et d'une passion inépuisable. Nous savons que l'énergie ne manque pas et que toutes et tous saurez la mobiliser au profit du bien-être de chacun et de la qualité de la vie dans notre ville. Suite aux très bonnes nouvelles annoncées début décembre pour les chantiers STX, je souhaite que cette année 2015 permette à notre ville et à son agglomération de connaître d'autres succès de cette nature qui viendront soutenir notre développement et favoriser la création d'emplois. Nous sommes un territoire d'excellence industrielle parce que nous sommes attentifs à l'innovation, à la recherche et au travail collaboratif. Je souhaite que l'année 2015 permette de renforcer encore un peu plus ces liens et ce travail commun.

Cette logique de la mobilisation collective est aussi le fil rouge de notre engagement en faveur du centre-ville, engagement de campagne qui est maintenant au cœur des actions du mandat. Le centre-ville est un bien commun. Cela explique les préoccupations entendues pendant toute la campagne, dans tous les quartiers, au sujet de sa santé et de son avenir. Tout le monde se sent concerné, d'autant qu'à Saint-Nazaire aucun quartier n'est délaissé même si je mesure parfaitement les attentes de rénovation, d'embellissement, d'animation de tel ou tel endroit de la ville. Concernant le centre-ville, nous avons annoncé une véritable mobilisation sur l'ensemble des sujets : logement, circulation, stationnement, animation, communication, espaces d'agrément. Nous avons tenu nos engagements et les pages du magazine vous permettront d'en prendre pleinement connaissance.

David Samzun, maire de Saint-Nazaire



Si vous ne pouvez pas venir à la Foire aux livres de Saint-Nazaire, vous pouvez commander votre exemplaire en ligne sur le site de la bibliothèque municipale de Saint-Nazaire.

**SAINTE-NAZAIRE LE MAGAZINE N°282 Janvier 2015** - PLACE FRANÇOIS BLANCO 44600 SAINTE-NAZAIRE - **ÉDITEUR** : MAIRE DE SAINTE-NAZAIRE  
**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : DAVID SAMZUN - **CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** : CÉLINE DUTRIE - **REDACTEUR EN CHEF** : BERNARD GILTON  
**PHOTOGRAPHES** : MARTIN LAZARUK CHRISTIAN ROBERT ET DOMINIQUE INCEC - **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO** : THIBAUD FERRAND SANDRINE BELLOTTE  
**SCOP** : JURISPRUC - HOSARAU BRUNO LEGACI FABRIENNE LE GOFF HELENE LOPES ET ADELINE CHAMP - **RELECTURE** : NATHALIE DAGOREAU - **MAQUETTE** :  
 GRAPHITTI COMMUNICATION GRAPHIQUE - **MISE EN PAGE** : LE SQUARE D'IMPRIMERIE - PHOTO AÏNE SOCIÉTÉ NOUVELLE - IMPRIMÉ SUR PAPIER ISSU DES  
 FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE - **DISTRIBUTION** : 433 000 EXEMPLAIRES



→ RÉTROSPECTIVE 2014

## L'année 2014 dans le rétro

Retour en photos sur cette année 2014 écoulée, riche d'animations et de rendez-vous festifs.



### FESTIVAL LES ESCALES : LA SONO MONDIALE À SAINT-NAZAIRE

Plus de 27 000 personnes se sont retrouvées sur le port de Saint-Nazaire pour écouter : Ayo, Catherine Ringer et Plaza Francia, Keziah Jones, Ben L'oncle Soul et de nombreux artistes stambouliotes. La prochaine édition se déroulera les 7 et 8 août 2015 et puisera son inspiration à Valparaiso, cité de légendes. Prenez date !

### UN 13 JUILLET SPORTIF

Organisée le jour de la finale de la Coupe du Monde de football, cette édition du 13 juillet a été très sportive avec de nombreuses activités sur la plage et le plus grand écran géant du département pour vivre la finale en direct.

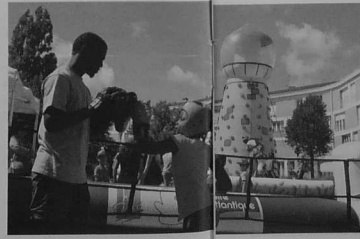


### LES FOULÉES HÉLYCE : SAINT-NAZAIRE AU PAS DE COURSE

Succès de la nouvelle formule des Foulées Hélyce avec un village « arrivée » installé place de l'Hôtel de Ville. Plusieurs milliers de supporters et plus de 1 500 participants étaient au rendez-vous de cette 3<sup>e</sup> édition.

### GRANDE MARÉE : MARÉE HUMAINE ET ARTS DU CIRQUE

En famille ou entre amis, vous étiez très nombreux à venir pique-niquer au milieu des clowns, acrobates, échassiers et autres funambules qui ont animé cette 13<sup>e</sup> édition de Grande Marée.



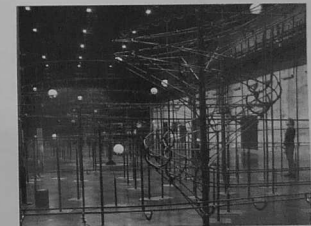
### LA CARAVANE SPORTIVE

Pour la première fois, la caravane sportive a sillonné les différents quartiers de la Ville pour proposer de nombreuses activités aux habitants. A chaque étape, de 60 à 200 jeunes ont pu jouer au football, au handball, s'initier à la boxe ou au football américain.



### FERME Z'EN VILLE : LA CAMPAGNE S'EST INVITÉE EN CENTRE-VILLE

Le 27 septembre dernier, une transhumance inhabituelle s'est produite en centre-ville ! Une vingtaine d'animaux (vaches, cochons, poulets, poneys, etc.) et une dizaine d'engins agricoles provenant de différentes exploitations de l'agglomération ont envahi la place de l'Hôtel de Ville pour proposer aux Nazairiens une découverte de l'agriculture du territoire.



### EXPOSITION DISTANCE DE JEPPE HEIN : MONUMENTALE !

Cette fête de sphères en mouvement sur un circuit métallique géant a véritablement séduit le public. Plus de 45 000 personnes ont visité l'exposition Distance de l'artiste Jeppe Hejn proposée au Life tout l'été jusqu'au 5 octobre dernier.

### STREET SESSION : CULTURE URBAINE SOUS LE SOLEIL

Graffiti, basket, skate, concerts, battle de danse... cette 6<sup>e</sup> édition de Street session a séduit un public venu en masse assister aux nombreuses animations sous un beau soleil.



EN JANVIER

## Les vœux du Maire dans les quartiers

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire de Saint-Nazaire, David Samzun, présentera ses vœux dans les quartiers. Voici les dates et lieux de ces rencontres.



- Mardi 6 janvier à 18h : Halles de Penhoët.
- Jeudi 8 janvier à 18h : Halles du centre-ville.
- Lundi 12 janvier à 18h : salle polyvalente de l'Immaculée.
- Mardi 13 janvier à 18h : gymnase de la Berthauderie.
- Vendredi 16 janvier à 18h : gymnase de Reton.
- Mercredi 21 janvier à 18h : gymnase de Coubertin.
- Mardi 27 janvier à 18h : salle Courtil Brécard à Saint-Marc.

Un verre de l'amitié sera partagé à l'issue de cette rencontre.  
**Entrée libre.**

ANNIVERSAIRE

## Le club d'astronomie fête ses quinze ans

Le Club d'Astronomie de la Presqu'île basé à Saint-Nazaire fête en 2015 ses 15 ans d'existence en organisant une journée porte ouverte le dimanche 18 janvier à Agora 1901, salle Guy Cadou 2 avenue Albert de Mun.

Vous serez présentés de nombreux appareils d'observation, des photos des planètes et du ciel étoilé réalisées par les adhérents ainsi que des diaporamas explicatifs.

Vous pourrez participer à des séances en planétarium et si la météo le permet, observer le soleil et ses protubérances. Les adhérents seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Entrée libre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

ESSAIS

## Sirènes d'alerte le 7 janvier

Dans le cadre de la modernisation du Système d'Alerte et d'Information des Populations, les sirènes seront déclenchées le mercredi 7 janvier.

Les sites sont : Hôtel de Ville, écoles Jules Ferry et Michelet, les anciens ateliers du Plessis, Le Building, ainsi que les sites CARENÉ de Sautron et les châteaux d'eau de la rue de Trignac et du Moulin du Pé. Pour cet essai, chaque sirène pourra sonner à plusieurs reprises au cours de la journée et non à midi comme d'habitude. La population n'est pas appelée à modifier son comportement lors de cet essai.

ÉCOLE CHATEAUBRIAND

## Une signalétique innovante

Durant l'année scolaire 2013/2014, deux enfants avaient été touché (sans gravité) par des voitures aux abords de l'école Chateaubriand. Les représentants de parents d'élèves et la direction scolaire avaient alors interpellé le service éducation sur le manque de visibilité de la zone limitée à 20 km/h et sur l'absence de marquage au sol concernant le passage de piétons et le dépose-minute.



A cela s'ajoutent des actes d'incivilité comme sur les places interdites (ex : accès pompiers).

Le matin et à la sortie d'école, nombreux sont les

parents qui viennent déposer les enfants, ce qui provoque un encombrement des voitures, des stationnements hors des clois et des manœuvres un peu « anarchiques ».

Il convenait donc d'informer mais aussi de rappeler aux parents les règles de circulation et de stationnement aux abords de l'école pour plus de sécurité pour les enfants.

C'est pourquoi la Ville a proposé une signalétique innovante permettant de mettre en lumière la priorité donnée aux piétons sur cet espace partagé avec les vélos et voitures.

Le projet a été préalablement présenté par l'élusé au conseil d'école, Patrice Bulting (également adjoint sur le quartier de Saint-Marc). Ce projet a été validé par les membres du conseil d'école composé de représentants de parents d'élèves, d'enseignants et du délégué départemental de l'Éducation Nationale. La signalétique a été installée le 18 décembre dernier.

→ LE SNAF SUR TOUS LES TERRAINS

## Des ambitions sportives et citoyennes

Fruit de l'union entre le Stade Nazairien et le SNOS Football, le Saint-Nazaire Atlantique Football grandit tranquillement s'appuyant sur une équipe motivée, de bons résultats sportifs et des actions citoyennes sur le terrain social.



L'équipe première évoluant en Division d'Honneur.

Créé officiellement en mars 2014, le Saint-Nazaire Atlantique Football a su, depuis, se mettre rapidement en ordre de marche. Comme le souligne son président, Jérôme Ameline : « Le bilan après huit mois est plus que positif, nous avons intégré les hommes et les femmes des deux entités. On apprend à vivre ensemble. C'est constructif, il y a de l'échange, il faut continuer à développer notre image, c'est un nouveau club doté d'une politique nouvelle où le mot d'ordre est de proposer un football différent, dans le travail, l'humilité et le respect. »

Plus gros club de la Ligue avec plus de 800 licenciés, le SNAF s'est structuré autour de plusieurs pôles (seniors, préformation, école de football et foot féminin) et possède deux emplois administratifs à mi-temps et deux autres sur le registre sportif. « Le fait d'être conventionné avec la Ville nous a beaucoup aidé et nous permet de bénéficier d'un accompagnement dans la construction de notre nouveau club. »

Sur le plan sportif, l'équipe fanion a retrouvé le haut niveau régional depuis septembre. Au classement de la Division d'Honneur, les joueurs de David Lesueur sont au chaud, flirtant avec le trio de tête (NDLR), 4 avant les fêtes de fin d'année. « L'objectif sportif est d'assurer rapidement un bon maintien

à notre équipe première et d'envisager le championnat fédéral dans les années à venir; pour l'instant, nous visons la montée pour nos deux équipes réserves qui évoluent en Promotion d'Honneur et en Première division de District », ainsi que le maintien de notre équipe U 17 au plus haut niveau de la Ligue. Le SNAF a su rapidement se créer un public. « Notre première victoire est d'attirer plus de 500 spectateurs par match » se réjouit le président.

Si le club se construit sur le terrain sportif, il n'est pas en reste sur le champ des actions sociales et citoyennes. Le club intervient sur le temps périscolaire auprès des élèves de Jean Zay et de Jean Jaurès. Le SNAF a participé l'été dernier à la caravane sportive qui sillonnait les quartiers prioritaires. « Nous souhaitons également faire la promotion du futsal, être présent sur le champ du handicap et du sport santé. »

Les ambitions sportives et sociales sont déjà bien présentes. La dynamique du SNAF est d'ores et déjà bien lancée.



Arnaud Biguet, entraîneur de l'équipe première et Jérôme Ameline, président du SNAF.

La Folle journée est de retour à Saint-Nazaire pour une 13<sup>e</sup> édition qui inaugure une nouvelle ère. Rendez-vous les 23, 24 et 25 janvier.

→ ÉVÉNEMENT

## La Folle journée ça n'est pas (que) du classique !



Cette année, La Folle journée invite mélomanes et simples curieux à venir explorer un thème central de la sensibilité occidentale : les passions de l'âme et du cœur, déclinées à travers un large répertoire, profane et sacré, sur une vaste période allant des prémices de l'époque baroque au début du XXI<sup>e</sup> siècle. La Folle journée inaugure ainsi une nouvelle orientation en proposant un thème beaucoup plus ouvert permettant de décloisonner les techniques et les courants musicaux. Il s'agit aussi bien d'attirer le public qui se tient habituellement éloigné de la

musique classique que d'amener le public traditionnel à découvrir de nouvelles formes musicales.

### LA FOLLE JOURNÉE POUR TOUS

Afin que cette grande fête de la musique s'ouvre à tous, des tarifs très accessibles sont mis en place pour les concerts avec des billets de 2 € à 14 € maximum, permettant ainsi de favoriser l'accès à tous les publics. Par ailleurs, de nombreuses actions de sensibilisation sont proposées avec les associations et les écoles de musique et des spectacles sont destinés aux scolaires et au jeune public.

### LES IMMANQUABLES

À Saint-Nazaire, la programmation sera particulièrement riche et variée. Pour vous aider dans votre choix, voici quelques immanquables :

• **Telemann, Bach, Couperin, Lully, Vivaldi à la Cité Sanitaire**

Vendredi 23 janvier à 15 h. Entrée libre. Ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

• **Lo Còr de la Plana.** Icônes modernes de la culture occitane, ces chanteurs revisitent avec fougue et bonne humeur le patrimoine des chants provençaux. Samedi 24 janvier à 17 h 30. Le Théâtre. 8 €.

• **Bach Hop !** Mouret, Pachelbel, Haendel, Vivaldi et Bach par les élèves des classes de musique assistée par ordinateur, percussions, saxophone, violon, orchestre Harmonie 2, de l'atelier chorégraphique, quintette de cuivres et danseurs de la maison de quartier de Méan, avec le chorégraphe Ghel. Dimanche 25 janvier à 10 h. Le Théâtre. 2 €.

• **Francesco Tristano.** Personnalité atypique et audacieuse du piano, à la technique incomparable. C'est un artiste étonnant, capable de passer avec une aisance déconcertante du répertoire classique à la musique électronique. Dimanche 25 janvier à 16 h. Galerie des Franciscains. 4 €.

### Billetterie

Samedi 10 janvier de 13 h 30 à 17 h 30 et à partir du mardi 13 janvier : du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, le samedi de 14 h à 18 h. Réservation sur place, par internet : [www.letheatresaintnazaire.fr](http://www.letheatresaintnazaire.fr) ou par courrier : Le Théâtre - rue des Frères Pèrere - BP 150 - 44500 Saint-Nazaire cedex. Pas de réservation téléphonique. Renseignements : 02 53 84 20 08.

→ INNOVATION

## A Saint-Nazaire, la réalité virtuelle c'est du concret



Inauguré en novembre dernier, le Centre Industriel de Réalité Virtuelle (CIRV) met à disposition des entreprises des technologies de pointe pour construire l'usine et les emplois du futur.

Le CIRV est une véritable usine virtuelle qui a vocation à héberger les projets de recherche et d'innovation et les développements industriels des principales filières régionales (aéronautique, navale, énergies nouvelles, transport terrestre, etc.). Cette plateforme à la pointe des technologies de simulations numériques se place d'abord au service des entreprises des Pays de la Loire et des emplois de demain. Elle contribue également à positionner le territoire comme référence nationale sur la thématique de la réalité virtuelle et participe pleinement de la construction d'un écosystème complet autour de l'usine du futur.

### UN MUST DE TECHNOLOGIES

Animer des avatars, simuler une modélisation en 3D à l'échelle 1 pour éliminer tous les défauts dans la conception d'un produit ou d'un équipement, ou encore interagir entre plusieurs scènes de réalité virtuelle 3D et stéréoscopique. Autant de possibilités offertes aux professionnels pour révolutionner leurs pratiques. Sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>, le CIRV propose ainsi le meilleur de la technologie : espaces tertiaires, équipements mutualisés de haut niveau ou encore écrans très haute définition permettant l'immersion en 3D. Pour les industriels, les usages sont nombreux : commercialisation de produits, col-

laboration à distance, pédagogie, conception, formation, entraînement à des gestes délicats, créativité pure, etc.

### UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ

Des grands noms comme Airbus et STX, des acteurs de la filière EMR\*, des PME se sont d'ores et déjà engagés dans le projet. Le CIRV c'est pour ces entreprises l'opportunité d'être plus compétitives et de gagner des parts de marché. En effet, l'équipement leur offre une meilleure réactivité, gage de réussite dans la compétition mondiale, en créant virtuellement et en trois dimensions un environnement de travail complet. Plus d'infos : [www.technocampusc2.fr](http://www.technocampusc2.fr) [www.audacity-saint-nazaire.com](http://www.audacity-saint-nazaire.com) rubriques Territoire, Innovation.

\* EMR : Énergie Marine Renouvelable



→ REVALORISATION DU CENTRE-VILLE DE SAINT-NAZAIRE

## Un nouveau souffle pour le cœur de ville

La revalorisation du centre-ville fait partie des objectifs majeurs de ce mandat municipal. Commerce, habitat, emploi, déplacements, animations... la Ville vient de voter pour une véritable stratégie urbaine appuyée sur l'interactivité de tous ces thèmes, pour faire du centre-ville un nouveau cœur de vie vivant et ouvert à tous. Une stratégie qui se décline en sept axes forts.

### UN CENTRE-VILLE MARCHAND

Véritable vitrine de la vitalité d'un centre-ville, le commerce doit faire l'objet d'actions rapides à court terme pour sa redynamisation. En premier lieu,

cela passe par la mise en place d'un « guichet unique » qui concentrera tout ce qui se rapporte à la dynamique commerciale : (constitution de bases de données sur les locaux vacants et le suivi des projets, création d'un

poste de manager de centre-ville qui fédérera toutes les énergies, création d'un Office du Commerce qui réunira les partenaires institutionnels et le monde du commerce).

Dans un second temps, il s'agit de mettre en valeur la destination commerciale et touristique pour renforcer l'image du centre-ville. Pour cela, il faut pouvoir conduire, accompagner les habitants vers le périmètre marchand (qui reste à définir précisément) pour en faire une « destination commerciale », à travers par exemple des mar-

quages indiquant des lieux, donnant des directions, ou encore à l'aide d'une meilleure gestion du stationnement.

Autre orientation, la création d'une signalétique dédiée, d'un design urbain spécifique qui soit un vecteur d'identité et d'ambiance du centre-ville.

Troisième temps, l'accompagnement par la collectivité de la mutation de l'immobilier commercial, qui commencera par la mise en place d'un périmètre de préemption commerciale au sein du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sans attendre sa révision.

Enfin, l'offre commerciale elle-même sera amenée à évoluer en lien avec la CCI et les acteurs commerciaux, notamment le développement de l'offre alimentaire pour intensifier l'attractivité du centre-ville marchand.

### UN CENTRE HABITÉ, RICHE DE SA DIVERSITÉ

Lever fondamental pour un centre-ville vivant, la valorisation des logements du patrimoine de la reconstruction constitue un enjeu majeur de la vitalisation du cœur de ville composé de 650 immeubles. Depuis 2012,

la CARENE soutient les copropriétaires dans leurs projets de rénovation des immeubles de la reconstruction. Dès 2015, un appel à projet sera lancé pour proposer un accompagnement technique et financier auprès des copropriétés lauréates.

Parallèlement, il importe de poursuivre la création d'une offre de logements neufs répondant aux aspirations de populations aujourd'hui peu présentes dans le centre-ville, notamment les étudiants, les cadres, les jeunes ménages. Plusieurs opérations pourront répondre à ces attentes

(la reconversion du site de l'ancien Fanal, la transformation du site des ateliers municipaux...)

### UNE OFFRE D'EMPLOIS DIVERSIFIÉE

Cet axe sera travaillé en lien étroit avec les politiques de la CARENE qui est compétente en matière de développement économique. Outre le fait de

veiller à maintenir les emplois aujourd'hui présents dans le centre-ville, les opportunités de développement des activités tertiaires seront aussi étudiées : une étude sera engagée en 2015

sur les possibilités de reconversion des locaux commerciaux vides positionnés aujourd'hui en dehors des circuits marchands, pour favoriser l'implantation d'activités tertiaires et de micro-activités. Il s'agira aussi d'offrir un nouveau type de parcours résidentiel pour les jeunes entreprises.

### REPOSITIONNER DES ÉQUIPEMENTS IMPORTANTS

Sur cet axe, plusieurs opportunités de programme, tant pour la vie quotidienne que pour >>>



>>> l'attractivité du centre-ville, vont être étudiées et engagées - c'est le cas pour les Halles de Saint-Nazaire, équipement majeur de

la vie du centre-ville, qui fera l'objet d'un programme de rénovation portant sur l'architecture, le fonctionnement, l'animation

et la signalétique...). D'autres équipements importants du centre-ville nécessitent d'importants travaux de rénovation (le Paquebot, le groupe scolaire Jean Jaurès...). Sur le plan culturel, le cinéma France accueillera une salle d'art et d'essai, offrant une nouvelle destination dans le cœur du centre-ville. Autre projet, l'ouverture d'un lieu d'information et d'animation pour accompagner les projets des adolescents et des jeunes adultes. Ce dernier point marque la volonté de la Ville de proposer aux étudiants des lieux dédiés. Enfin, la rénovation de la gare ferroviaire, déjà engagée, qui demeure une porte d'accueil primordiale pour le centre-ville.

**PROPOSER DES LIEUX CONVIVIAUX**

Pour favoriser les déambulations, les haltes et les flâneries, le centre-ville doit présenter un cadre de vie de qualité et des lieux de rencontres agréables

pour tous. Cela passe par une valorisation du design urbain, par la mise en valeur des façades de l'ensemble des bâtiments existants, par l'achèvement de la rénovation du front de mer et par l'amélioration de ses liaisons avec le centre-ville. Le renforcement de l'atmosphère végétale est également une orientation à développer; le développement d'activités nocturnes en est une autre. L'ensemble des nombreuses places présentes dans le centre feront l'objet d'un regard global dès 2015 pour envisager le rôle spécifique qu'elles ont à jouer dans l'avenir, et pour en organiser au mieux les interventions et animations.

**Laurianne Deniaud**

**Adjointe chargée de l'urbanisme, du foncier, du logement, de la citoyenneté, de la participation des habitants et de la politique de la Ville**

Un centre-ville vivant c'est d'abord un centre-ville habité. Pour permettre aux familles de s'y installer, nous encourageons la construction de nouveaux logements, la rénovation et la valorisation de l'habitat ancien. Un centre-ville animé, se sont des commerces attractifs bien sûr, mais aussi des équipements publics qui permettent aux Nazairiens de se

retrouver, de partager, comme la future salle Le France, qui accueillera la salle d'art et d'essai du Fanal. Un centre-ville accueillant, ce sont des espaces publics bienveillants où il fait bon flâner et se divertir. Pour imaginer ensemble l'avenir de notre centre-ville, son identité, son animation, l'expérience de vie qu'il offre un centre-ville aujourd'hui et ce qu'il peut être demain, nous organiserons des ateliers citoyens ouverts à tous les Nazairiens.



**Vincent Séguéla, Adjoint en charge du commerce, de l'artisanat et de la vie économique**

La Mairie poursuit l'objectif d'un centre-ville pour tous. La responsabilité des commerces, appuyés par les chambres de commerce et de l'artisanat, est d'accueillir les visiteurs, Nazairiens ou d'ailleurs, dans de bonnes conditions: qualité, services...



Les mesures prévues concourent à cette complémentarité des rôles entre la ville et les acteurs économiques. Office du commerce et fonction de « manager de centre-ville » témoignent de ces enjeux partagés. L'attente des commerçants et des Nazairiens est aussi forte sur la fonction d'animation du cœur de ville. Notre stratégie comprend donc un volet important sur ces questions et plus largement sur la promotion de notre centre-ville, bien commun de tous les Nazairiens, en hiver comme en été, la journée comme en soirée.

**GARANTIR UNE FACILITÉ D'ACCÈS ET DE DÉPLACEMENT**

La question des déplacements et de l'accès au centre-ville suppose une simplification d'ensemble: il faut pouvoir y pénétrer et s'y repérer facilement, et notamment trouver sans difficultés les points de stationnement. C'est pourquoi, à partir de juillet 2015, les conditions de stationnement en centre-ville seront repensées tout comme la signalétique, les zones réglementées et la place indispensable accordée aux modes doux. À compter de l'été prochain, le plan de circulation sera repris, en y intégrant à la fois les voitures, les modes doux et les transports en commun. >>>





#### ASSURER DES ANIMATIONS ATTRACTIVES

L'animation doit aujourd'hui se concentrer sur le centre-ville marchand et principalement en son cœur : le parcours allant du Paquebot au Ruban Bleu sera le lieu d'animation privilégié.

L'objectif est de rythmer le calendrier des animations, en ciblant par exemple davantage les vacances scolaires et les grands week-ends, en proposant des animations moins nombreuses mais plus qualitatives, notamment en durée, et en visant tous les publics pour un centre-ville ouvert à tous.

La Ville souhaite également valoriser son patrimoine bâti des années 50. La démarche de candidature pour la labellisation « Ville d'art & d'histoire » viendra renforcer cette perception de spécificité patrimoniale.

Enfin, des ateliers-citoyens verront le jour pour réfléchir à l'animation et aux pratiques du centre-ville et assurer une participation des habitants à ce projet d'ampleur pour la Ville de Saint-Nazaire.



#### Christophe Cotta

**Adjoint en charge de la qualité du cadre de vie et des mobilités, des espaces verts, naturels et de proximité, de la propreté de la ville et du domaine public.**

« Le marché de stationnement arrivant à échéance au 1<sup>er</sup> juillet 2015, nous avons étudié la possibilité de prendre en régie cette prestation comme nous l'avions annoncé pendant la campagne des municipales. Finalement, c'est la STRAN qui sera le prochain prestataire, en raison de son statut de Société Publique Locale dont les actionnaires sont tous publics : les 10 communes de la CARENE. C'est un choix de défense du service public comme Saint-Nazaire l'a toujours fait. C'est aussi une formidable opportunité de positionner le stationnement réglementé, non pas comme une contrainte, mais comme un outil de mobilité. A terme, c'est une offre globale de mobilités actives que la STRAN pourra proposer pour dynamiser le centre-ville. »

→ PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, MÉDIATION, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

## « Développer une relation de proximité »

Face aux actes de délinquances, la Ville œuvre avec de nombreux partenaires pour favoriser le dialogue auprès des habitants, développer la prévention sur le terrain. Entretien avec Violaine Lucas, Adjointe au Maire, en charge de la prévention de la délinquance, de la médiation et de la tranquillité publique.



(qui réunit tous les élus concernés dans leur délégation), devra se pencher sur tous les outils existant pour prévenir les phénomènes de délinquance vis-à-vis des habitants et apporter de l'aide à ses partenaires. Nous y travaillons et présenterons ce contrat au printemps. C'est aussi une thématique importante du futur Contrat de ville.

#### Quels constats faites-vous en matière de tranquillité publique depuis votre prise de fonction ?



S'ils sont en baisse au cours de l'année, les cambriolages sont une des causes du sentiment d'insécurité que connaissent certains Nazairiens. La violence que constitue ces actes est difficile à

surmonter et si, jusqu'ici, ces actes concernaient les maisons individuelles, certains logements sociaux ont aussi été touchés. De même, les attaques à main armée dont ont été victimes des commerces de proximité sont de nature à inquiéter les commerçants comme les habitants et nous mobilisent auprès d'eux. Il faut noter l'efficacité de la Police. Sa connaissance du terrain lui a permis de résoudre une grande partie des affaires que nous évoquons. Ces actes ne restent pas impunis.

#### Comment la municipalité peut-elle intervenir face à ces actes de délinquance ?

La municipalité n'a pas de pouvoir pour résoudre et réprimer ces délits. Cela relève du travail de la Police nationale et de la Justice. Mais la ville doit être à l'écoute des demandes des habitants et de ses part-

naires dans la construction de sa politique de tranquillité publique. Elle peut ainsi accompagner les victimes de ces actes en les orientant au mieux vers des associations d'aide. Elle peut aussi favoriser le travail de dialogue entre les partenaires institutionnels que sont la Police et la Justice, mais aussi le bailleur social et le transporteur urbain au sein desquels se produisent d'autres faits. C'est ce que nous faisons avec la cellule opérationnelle qui nous permet, tous les deux mois, d'évoquer collectivement les difficultés récurrentes : dégradations des espaces communs, tapages, rodéos, occupations agressives de halls d'immeubles. Enfin, elle se doit d'être au plus près des habitants et de développer une relation de proximité avec chacun, ce que font les adjoints en charge des quartiers lorsqu'ils rencontrent les habitants. L'une des approches consiste à restaurer les solidarités et à agir en commun pour atténuer des difficultés pour lesquelles il n'y a pas de solution miracle. Il y a aussi notre action en matière d'aménagement. Nous devons prendre en compte la tranquillité dans nos projets de proximité. Ces éléments participent de la qualité de vie de chacun de nous.

#### Sur quelles pistes travaille le comité de pilotage ?

Pour élaborer le contrat local de tranquillité publique annualisé, le comité de pilotage,

### Les chiffres de la délinquance 2013/2014

#### Faits constatés

4 847 en 2013  
De l'ordre de 5 100 en 2014 (hausse)

#### Vols automobiles

133 en 2013  
De l'ordre de 90 en 2014 (baisse)

#### Vols 2 roues

147 en 2013  
De l'ordre de 130 en 2014 (baisse)

#### Vols effraction résidences principales

370 en 2013  
De l'ordre de 370 en 2014 (stable)

Utile : Association Prévenir et Réparer  
Tél. 02 40 01 85 85

A compter du mois de février, les associations caritatives situées rue de Mme de Sévigné déménagent pour s'installer sur un site mutualisé, au Plessis, baptisé Carrefour des solidarités. Le fruit d'un travail mené depuis plusieurs années par la Ville en collaboration avec un grand nombre d'acteurs.



→ UN NOUVEAU SITE POUR LES QUATRE ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET CARITATIVES

## Au Carrefour des solidarités

Les locaux rue de Sévigné n'offraient plus le niveau de confort attendu pour les associations de solidarité et leurs bénéficiaires.

Ce déménagement est l'aboutissement d'une réflexion menée depuis de nombreuses années notamment grâce à l'engagement de Joël Batteux et Jeannine Hottelard, dans la tradition de solidarité très ancrée à Saint-Nazaire. Ce projet bénéficie du soutien réaffirmé et partagé de la nouvelle équipe municipale afin de répondre aux attentes sociales de Nazairiennes et Nazairiens vivant des situations difficiles de précarité dans un contexte de crise très présent. La municipalité se donne les moyens pour renforcer son intervention en direction de celles et ceux qui subissent le plus les conséquences de cette crise. Ce projet a été co-construit par le CCAS et les partenaires associatifs (voir encadré), véritable force et clé de réussite. La libération des ateliers municipaux permettait d'accueillir ce nouveau local pour un investissement de 2,5 M d'euros (participation du Conseil général et de la CARENE) « Cette belle ambition arrive maintenant à sa phase finale de concrétisation et je souhaite remercier tous les acteurs mobilisés dans la phase actuelle

de livraison du bâtiment et du futur emménagement prévu en début d'année: bénévoles, professionnels, techniciens » souligne Régine Le Bail, adjointe au Maire en charge de la cohésion sociale, des solidarités et en faveur des familles, des personnes fragilisées et des personnes âgées.

### LES ENJEUX ET LES ATOUTS

« Ce nouveau local va apporter de nettes améliorations toujours avec le souci de préserver au mieux la dignité des bénéficiaires » poursuit Philippe Deguail, Conseiller municipal en charge des personnes vulnérables et de l'inclusion sociale. Le Carrefour des solidarités permettra la mutualisation entre les 4 associations avec un regroupement des ressources, une meilleure coopération et la possibilité d'une amélioration des offres et des services rendus; la proximité des transports en commun et un nombre adapté de places de parking seront un atout supplémentaire pour les bénéficiaires.

Enfin, la qualité et le confort des locaux, pour une surface totale de 2 823 m<sup>2</sup> dont 722 m<sup>2</sup> de locaux partagés, favorisent l'amélioration des conditions d'accueil du public et de fonctionnement.

### Les quatre associations demeurent rue Mme de Sévigné jusqu'à fin janvier

**La Croix Rouge :** distribution alimentaire le vendredi de 13h30 à 16h30; inscriptions le lundi et le mercredi de 14h30 à 16h30. Tél. 02 40 66 41 38.

**La Banque Alimentaire :** Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h. Tél. 02 40 66 67 41.

**Les Restos du cœur :** distribution alimentaire le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Inscriptions aux mêmes jours. Tél. 02 40 66 67 14.

**Le Secours Populaire :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30; le samedi de 9h30 à 12h. Accueil pour l'aide alimentaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 16h30. Tél. 02 40 66 64 34.

Une réunion d'informations aux riverains est organisée le jeudi 25 janvier à 18h sur le site. Entrée au public par la rue Vasco de Gama.

→ UN NOUVEL EHPAD\* À VILLE-OUEST

## La résidence médicalisée « Suzanne Flon » ouvre ce printemps

En avril 2015, la nouvelle maison de retraite médicalisée « Suzanne Flon » accueillera ses premiers résidents à Ville-Ouest. 81 places d'hébergement permanent y seront proposées à proximité des commerces et des transports.



L'établissement, propriété d'Harmonie Habitat et géré par Mutualité Retraite, proposera à ses résidents un logement privatif, personnalisé et confortable. D'une surface de 24/25 m<sup>2</sup>, chaque logement sera équipé d'une salle de bain accessible aux personnes à mobilité réduite (douche à l'italienne, barre d'appui...), d'une kitchenette (sauf au sein de l'unité dédiée aux troubles cognitifs) et des aménagements nécessaires au confort des résidents (placard, volets roulants motorisés, appel malade...). Quatre studios jumelés avec porte communicante pourront accueillir les couples. Ces espaces privatifs seront regroupés en unité de vie de 13 ou 14 logements, afin de créer une vie sociale à taille humaine. Des espaces communs seront également mis à disposition des résidents pour répondre à leur besoin de lien social et de détente: salon multimédia, salle d'activités, salon de coiffure... Régine Le Bail, adjointe au maire en charge de la cohésion sociale et des solidarités, le rappelle.

Flon développe l'offre d'hébergement pour personnes âgées à Saint-Nazaire et leur permettra de trouver un établissement moderne et adapté, répondant à leurs besoins afin de leur proposer un vrai choix de vie ».

### DE NOMBREUX SERVICES À LA PERSONNE

Le personnel participera à l'accompagnement des personnes hébergées.

- le/la gouvernant(e) et son équipe organiseront le ménage, le service en salle à manger et le service lingerie. Chaque jour, un goûter sera proposé et des animations programmées.
- l'équipe de cuisine assurera une restauration de qualité sur place.
- les infirmier(ières) et les aides-soignant(e)s assureront un accompagnement personnalisé aux besoins de chacun
- un(e) médecin coordonnateur (rice) veillera à la bonne organisation des soins. Les médecins traitants, kinés, pédicures... extérieurs continueront à suivre leurs patients en coordination avec l'équipe soignante.

### TARIFS : UNE RÉSIDENCE ACCESSIBLE À TOUS

A ce jour, le montant à payer par chaque résident peut être estimé à 59,80 € par jour (tarif hébergement + forfait résiduel dépendance valeur 2014). Les tarifs sont répartis en trois sections :

- **le tarif « Hébergement »** couvre les prestations d'administration, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien et d'animation. Il est à la charge du résident. L'Aide Personnalisée au Logement peut venir en déduction selon ses ressources. (l'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale; ce tarif est validé par le Conseil général)
- **le tarif « Dépendance »** couvre les prestations liées à l'état de dépendance: l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie est versée à l'établissement; un forfait résiduel restant à la charge du résident.

• **le tarif « Soins »** couvre les rémunérations du médecin coordonnateur, des infirmiers et des aides-soignants. Une dotation est versée par l'Assurance maladie.

\*EHPAD: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Contacts / Réservations :  
Mutualité Retraite  
Marie-Claude Bourgeois  
29 quai François-Mitterrand  
44200 Nantes  
tél. 02 40 41 27 77  
contact@mutualite-retraite.fr  
www.mutualite-retraite.fr

### Réunion d'information le mardi 20 janvier

Les personnes intéressées par la résidence Suzanne Flon peuvent assister à la réunion publique d'information qui sera organisée le 20 janvier 2015 à la Maison des associations (2 bis avenue Albert-de-Mun)

→ MODERNISATION DE LA GARE DE SAINT-NAZAIRE

## Une concertation synonyme d'adhésion

Durant trois mois, une concertation a été organisée afin de recueillir l'avis de tous sur le projet de rénovation de la gare SNCF de Saint-Nazaire. Bilan : un satisfecit d'ensemble qui confirme la cohérence du programme et permet d'envisager l'ouverture d'une nouvelle gare en 2017.



### Le rapport complet à la disposition de tous

Afin que chacun puisse avoir un retour sur les suggestions, idées et remarques faites par l'intégralité des participants, le rapport complet du bilan de la concertation sera disponible à partir du 5 janvier sur le site internet de la CARENE ([www.agglo-carene.fr](http://www.agglo-carene.fr)) durant trois mois, ainsi qu'au siège de la CARENE (4 avenue du Côté-Hermier), à l'atelier (16 avenue de la République) et à la Mairie de Saint-Nazaire, durant un mois.

Avec une attention toute particulière portée sur les grandes préoccupations qui ont été exprimées : assurer l'accès à la gare pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les familles avec enfants... et plus largement développer l'intermodalité, avec notamment l'amélioration de l'accès à la gare pour les voitures et les modes de déplacement doux (vélos, rollers, piétons, trottinettes).

\*La CARENE, la Ville de Saint-Nazaire, Réseau Ferré de France et SNCF Gares & Connexions

### Le coût du projet

L'investissement pour ce projet est estimé à 15,4 millions d'euros, avec un cofinancement sollicité auprès de plusieurs partenaires : 30,5 % Région Pays de la Loire ; 18,2 % CARENE Saint-Nazaire agglomération ; 14,2 % Etat ; 11,2 % Département de Loire-Atlantique ; 9,2 % Réseau Ferré de France ; 8,4 % Ville de Saint-Nazaire ; 5,1 % Fonds européens (FEDER) ; 3,2 % SNCF-Gares & Connexions.

Dans toute évidence, l'avenir de la gare est un sujet qui intéresse les Nazairiens et plus largement les habitants de l'agglomération, puisqu'au total, plus de 700 contributions auront été enregistrées. Premier constat tiré de ce temps fort citoyen mis en place entre le 19 juin et le 18 septembre sur tout le territoire de la CARENE : ce projet, présenté volontairement au stade des études préliminaires et donc avant que toutes les options d'aménagement

ne soient arrêtées, recueille une grande adhésion et une attente forte de la part des usagers.

### UN PROJET CONFORTÉ

Les maîtres d'ouvrage\* peuvent ainsi poursuivre et finaliser leurs études en conservant les grandes priorités qu'ils se sont données : garantir une accessibilité à tous, améliorer l'accueil et le confort en gare (commerces, informations voyageurs, signalétiques...), et enfin ouvrir un accès au Nord, côté Trignac.

→ RECENSEMENT DE LA POPULATION

## Pour mieux vous connaître

A partir du 15 janvier, 17 agents-recenseurs vont se rendre dans plus de 3 000 logements nazairiens. Votre participation est nécessaire pour prévoir l'avenir du territoire. Une nouveauté cette année : la possibilité de répondre au questionnaire sur Internet.

C'est le rituel chaque année... Du 15 janvier au 21 février, plus de 3 000 logements vont être recensés sur Saint-Nazaire. Au préalable, si vous êtes concernés, vous allez recevoir un courrier vous prévenant de cette visite. L'agent-recenseur se présente ensuite chez vous et vous propose de répondre au questionnaire (un par foyer et par habitant), soit, comme

avant sur document papier, soit en vous connectant sur internet (nouveauté 2015). Ainsi, avec chaque questionnaire, est fourni un identifiant accompagné de son mot de passe. Il suffit ensuite d'aller sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et de vous laisser guider. Comme sur papier, les données sont sécurisées et confidentielles. En 2014, 412 communes en France ont testé ce système. Pour cette dernière campagne, dans les Pays de la Loire, 48 % des personnes concernées ont fait le choix du questionnaire en ligne. Quel que soit votre mode de réponse, sachez que la participation au recensement, tout comme l'inscription sur les listes électorales est obligatoire en France.

Rassurez-vous, les informations collectées sont strictement confidentielles. Tous les professionnels concernés sont tenus au secret des données.

### DES DONNÉES TRÈS UTILES

Cette campagne est orchestrée par l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Études

Economiques. Chaque année, 8 à 10 % de la population est recensée. Cette récolte d'informations permet de mesurer les besoins de chaque territoire et la contribution de l'État au budget des communes. Les collectivités locales peuvent ainsi adapter au mieux leur politique, par exemple la dotation de nouvelles structures,

comme les crèches, les hôpitaux, la construction de logements... Les résultats définissent également combien d'élus siègeront au Conseil municipal, le nombre de pharmacies...  
**Pour tout renseignement, contactez le 02 40 00 40 00 (Hôtel de ville) et demandez le bureau du recensement**

**DING DONG**  
*faites-lui bon accueil*  
**Juliette**  
est agent de recensement

Comme elle, un agent de la Ville passera vous voir du 15 janvier au 21 février

L'agent vous présentera sa carte tricolore, signée par le Maire et un badge spécifiant son nom.

SAINT-NAZAIRE  
VILLE

# Permanences

VOTRE ADJOINT(E) DE QUARTIER

 <p><b>Jean-Marc ALLAIN,</b> adjoint de quartier de Méan-Penhoat Permanence le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie annexe de Méan-Penhoat (rue de Trégast) et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.02)</p>	 <p><b>Pascal HAMEAU,</b> adjoint de quartier de Trébal Permanence le lundi de 14 h à 16 h, tous les 15 jours au Centre commercial Trébal (tel 02.40.00.41.11)</p>
 <p><b>Martin ARNOU,</b> adjoint de quartier de Prézargat Permanence le vendredi de 11 h à 12 h, salle Georges Brassens (rue Auguste Renoir) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.31)</p>	 <p><b>Régine LE BAIL,</b> adjointe de quartier d'Herbins Permanence le mardi de 13 h 30 à 15 h 30 à la Maison de quartier d'Avallix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.02)</p>
 <p><b>Fabrice BAZIN,</b> adjoint de quartier de l'Immaculée Permanence le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h à la Mairie annexe de l'Immaculée, rue Philibert Dalme et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.02)</p>	 <p><b>Violaine LUCAS,</b> adjointe de quartiers d'Avallix, Maulin du P't Permanence le mardi de 13 h 30 à 15 h 30 à la Maison de quartier d'Avallix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.02)</p>
 <p><b>Gaëlle BENIZÉ,</b> adjointe de quartiers de Villeneuve, Québriac, Lanédéac Permanence le mercredi de 10 h à 11 h à la Maison de quartier d'Avallix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.02)</p>	 <p><b>Jean-Jacques LUMEAU,</b> adjoint de quartiers de Plazanec, Ladanec - Offeneac Permanence le mercredi de 11 h à 12 h au Point municipal front de mer Place Bourdan (Penthuschud) et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.02)</p>
 <p><b>Emmanuelle BIZEUL,</b> adjointe de quartiers de Trétes Aides - Moulin de la Butte - Plesco - Petit Caporal Permanence le samedi de 10 h à 11 h 30 au Point municipal nord, Place Poincaré et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.11)</p>	 <p><b>Lydie MAHÉ,</b> adjointe de quartier de Ile du P't, Clos d'Ust, Gambetta Permanence le jeudi de 16 h à 18 h au Point municipal nord (place Poincaré) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.31)</p>
 <p><b>Patrice BULTING,</b> adjoint de quartier de Saint-Marc Permanence le mercredi de 14 h à 17 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (Place Jacques Tati) et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.11)</p>	 <p><b>Xavier PERRIN,</b> adjoint de quartier Parc paysager Permanence le mercredi de 14 h à 16 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.02)</p>
 <p><b>Pascal CLÉMENT,</b> adjoint de quartiers de Porcé - Kerléed - Front de mer Permanence le mercredi de 16 h à 17 h 30 au Point municipal Front de mer Place Bourdan (Penthuschud) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.11)</p>	 <p><b>Yvon RENEVOT,</b> adjoint de quartiers de Chesnaie - Boulaizac - Grompin Permanence le vendredi de 10 h à 12 h au Point municipal ouest (place Nadia Boulanger) et sur rendez-vous à l'Église civique Jacques Dube (tel 02.40.00.41.02)</p>
 <p><b>Christophe COTTA,</b> adjoint de quartiers de Clos du Vignau - Bollandiac Permanence le vendredi de 17 h à 18 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (place Jacques Tati) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tel 02.40.00.41.11)</p>	 <p><b>Vincent SEGUELA,</b> adjoint de quartiers de Centre-ville Ville-Port Petit-Marc Permanence le lundi de 11 h à 12 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous (tel 02.40.00.41.11)</p>



## Inscrivez votre enfant à l'école auprès de l'espace-famille

- Inscription des enfants de grande section déjà scolarisés, pour le passage en CP et inscription des frères(s) et sœurs(s) sur rendez-vous à prendre à l'espace-famille et au 02 44 73 44 35; à partir du lundi 19 janvier date limite d'inscription : 27 mars 2015
  - Toutes les autres inscriptions sur rendez-vous à prendre à l'espace-famille et au 02 44 73 44 35; à partir du lundi 16 mars
  - Documents à fournir
    - Notification récente de la Caisse d'allocations familiales (année en cours)
    - Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe)
    - Livret de famille
    - Carnet de santé
    - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus
    - En cas de séparation ou de divorce, copie du jugement ou de la décision judiciaire ou de la convention homologuée
- Achat d'un badge à renouveler en cas de perte ou de détérioration (5 €)
- Plus d'infos sur espace-famille en ligne [www.mairie-saintnazaire.fr](http://www.mairie-saintnazaire.fr)

## CITOYENNETÉ

### La « rentrée » des Conseils de quartiers

Ils étaient nombreux à Agora le 11 décembre dernier, lors de leur toute première réunion : Les membres des nouveaux Conseils de quartiers ont été accueillis par le Maire, David Samzun, l'Adjointe au Maire à la Citoyenneté et participation des habitants, Laurianne Deniaud, le Conseiller municipal en charge des Conseils de quartiers et initiatives citoyennes, Jean-Luc Séchet, en présence des élu(e)s de quartier.

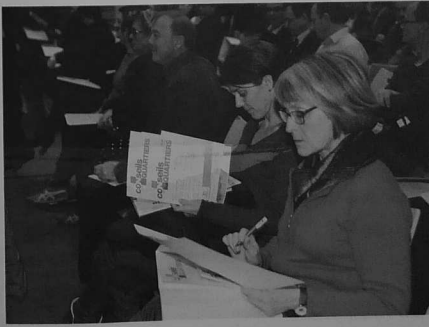
« Lors de vos prochaines réunions de travail, vous allez faire connaissance, redécouvrir ensemble votre secteur et faire émerger des idées et des projets, dans l'intérêt commun. Pendant 3 années, vous serez 32 habitants ainsi que des représentants d'associations à travailler ensemble pour faire de votre quartier un endroit où il fait bon vivre » a déclaré en préambule David Samzun.

« Cela fait 5 ans que je vis ici. Après avoir été membre d'un Conseil de quartiers à Mulhouse, j'ai eu envie de m'investir de nouveau. Quand je me balade dans mon quartier, il y a toujours des choses qui m'interpellent; j'ai envie de participer à divers projets qui concernent le bon fonctionnement de la ville au quotidien » a confié cet habitant de Kerléed.

Les élus ont besoin de ce regard, de cette pratique de terrain et solliciteront régulièrement l'expertise d'usage des habitants.

Cette première rencontre a été l'occasion pour les membres des 7 Conseils de quartiers et les élus de se présenter et d'échanger sur les missions et le fonctionnement de ces instances.

**Rendez-vous est pris en janvier et février 2015 pour l'installation des Conseils de quartiers et le début de leurs travaux.**



## AMÉNAGEMENT DU FRONT DE MER

### Nombreuse participation aux ateliers citoyens

Lors de la réunion publique de présentation de la troisième séquence du projet d'aménagement du Front de mer le 15 octobre dernier, un appel à volontaires avait été lancé pour participer à des « ateliers citoyens ». Objectif de ces séances ouvertes à tous : recueillir les avis, réflexions de chacun sur le devenir de la place du Commando, de la plage et de ses espaces attenants.

Ainsi, deux réunions ont été organisées le 3 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre qui ont rencontré l'intérêt des Nazairiens, puisque chaque séance a compté environ une soixantaine de participants. Autant de temps d'échanges libres avec la Ville qui ont été particulièrement fructueux. Les propositions concrètes ont été très nombreuses, comme ont pu le constater les élus présents : Laurianne Deniaud, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, du foncier, du logement, de la citoyenneté et participation des habitants et de la politique de la ville ; Christophe Cotta adjoint au maire en charge de la qualité du cadre de vie et des mobilités, des espaces verts, naturels et de proximité, de la propreté de la ville et du domaine public ; et Vincent Séguéla, adjoint au maire en charge des commerces, de l'artisanat et de la vie économique. Ils ont pu à chaque fois échanger et répondre à toutes les questions des participants et repartir avec le plein d'idées. La prochaine étape sera de voir quels apports peuvent être pris en compte dans la construction du projet, en fonction de leur faisabilité et des arbitrages budgétaires qui seront faits. Le prochain rendez-vous avec tous les volontaires a d'ores et déjà été pris pour mars prochain, date à laquelle les élus viendront présenter et expliquer les décisions prises.

# expression politique

→ opposition

## DESIRS DE VILLE - L'UNION DU CENTRE ET DE LA DROITE - UDI - MODEM - UMP

**Démocratie en danger. Droits d'expression bafoués !** Nous demandions le respect de la proportionnelle dans le magazine entre groupes de l'opposition, nous disions bien de l'opposition, M. le Préfet nous a donné raison. M. Le Maire a donc été obligé d'appliquer ce rappel à la loi mais en a profité pour détourner notre demande, en diminuant de 59 % l'espace réservé à l'opposition toute entière si l'on se réfère au dernier municipal de M. Bateux. M. Samzun, son successeur, souhaite que l'on ait moins de caractères, c'est mal nous connaître... De caractère nous n'en manquons pas, le combat pour la démocratie continue.

**Surtaxe sur les résidences secondaires : la folie taxatrice des socialistes.** Faute de raisonner en réduction des charges de fonctionnement, le pouvoir socialiste continue dans sa frénésie taxatrice en voulant surtaxer les résidences secondaires. Notre territoire, à vocation industrielle et touristique risque de subir une fois de plus et de plein fouet ces décisions nationales déconnectées des réalités locales. Au nom de l'attractivité de notre ville, et du raz le bol fiscal, nous disons NON à ce nouvel impôt.

L. Le Merrier, F. Beuvelet, JM. Texier, V. Boutet-Caillet, D. Trigodet

## SAINT-NAZAIRE CENTRE-DROIT

**Nous vous souhaitons une bonne année 2015.**

Cette dernière commence sous de bons auspices avec les nouvelles usines ALSTOM et SIMRA, la commande de deux nouveaux paquebots de Celebrity Cruises qui concerneront plusieurs centaines de salariés.

Il faut continuer à se battre pour que Saint-Nazaire soit reconnu pour son savoir-faire et son attrait afin que d'autres entreprises investissent dans notre ville pour maintenir son développement, c'est ce que nous nous employons à faire au quotidien.

Sandra Vandeuuren a voté, à la CARENE, le forfait en matière fiscale sur la Contribution Foncière Entreprise qui induira, du fait de son calcul, plus de baisse que de hausse, selon le texte de la délibération.

Sandra VANDEUREN, William DUVAL, Pierre-Yves VINCENT  
SAINT-NAZAIRE CENTRE DROIT

## SAINT-NAZAIRE BLEU MARINE

**Des vœux pour 2015**

L'année 2014 s'achève. Hollande et sa politique catastrophique l'ont marquée : augmentation des impôts, poursuite de la politique du grand remplacement, augmentation du chômage, insécurité...

Mais 2014 est la marque d'un nouveau souffle. Fait historique, trois élus FN entrent au Conseil municipal, mus par un attachement sincère et profond aux Nazairiennes et aux Nazairiens.

Nous souhaitons pour vous, pour cette année 2015, la défense des savoir-faire et compétences des travailleurs, un meilleur accès au logement, le soutien à nos commerces de proximité, la prise en compte de nos retraités, exposés à la précarité.

Les élus de Saint-Nazaire Bleu Marine vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Saint-Nazaire Bleu Marine - Jean-Claude Blanchard, Stéphanie Sutter, Gauthier Douchet - Mairie, place Blanche, 44600 SAINT-NAZAIRE  
saint-nazairebleumarine.fr - Tél. 06 60 96 13 34

→ majorité

## PARTI COMMUNISTE

**Les chantiers de 2015...**

Nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous, tous nos vœux de santé, de réussite dans vos projets pour l'année 2015.

Nous adressons nos vœux de succès dans les engagements de tous les citoyens et citoyennes, militantes et militants politiques, associatifs, syndicaux mobilisés dans la recherche et la construction d'un monde de paix, de solidarité, de justice sociale, où l'humain est la priorité.

Les chantiers importants de 2015 seront pour nous le logement, l'éducation, la jeunesse, le développement industriel utiles aux hommes et à la planète, la lutte contre les baisses de dotations pour les communes, départements, régions, une réforme territoriale sans consultation populaire ainsi que tout ce qui fait la qualité de vie des Nazairiennes et Nazairiens.

En 2015, l'Office Public de l'Habitat de la ville de Saint-Nazaire (SILENE) va continuer à souffrir du désengagement de l'État pour parvenir au niveau de construction de 500 logements par an. Doublement des aides à la pierre, abaissement de la TVA pour l'accèsion sociale, création d'aides aux maires bâtisseurs sont des propositions que l'État devait mettre en œuvre. La ville de Saint-Nazaire doit utiliser la possibilité de taxer les résidences secondaires ce qui permettrait d'abonder un fonds de 250 000 euros utile pour la rénovation, la production de logements.

En 2015, la vigilance citoyenne, politique, syndicale sera indispensable face aux logiques comptables d'austérité. La mobilisation des parents d'élèves des écoles L. Gambetta et P. Brosolette, du Maire de Saint-Nazaire a permis de repousser la tentative du Rectorat de faire sortir du dispositif Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) ces deux écoles implantées dans des quartiers prioritaires. On voit à quelles incohérences conduit cette politique.

En 2015, nous continuerons à révéler le vrai visage du FN. Par exemple, la dernière expression du FN dans ce journal selon laquelle notre ville serait accablée par le recours de travailleurs détachés dans la construction navale est hypocrite et démagogique. En effet, le 16 avril dernier, le clan Le Pen (père et fille) ainsi que le 3<sup>e</sup> élu FN ont choisi de s'abstenir sur la réforme de la directive « travailleur détaché » permettant ce dumping social. Un discours social d'un côté, contredit de l'autre par les actes, pour, au final, laisser passer une telle directive et surtout ne pas la remettre en cause.

En 2015, élu-e-s communistes continueront de vous tenir informés de leurs actions, prises de parole, positions, votes aux conseils municipaux et communautaires. En ce début d'année, nous publions le deuxième bulletin d'informations « l'Encre Rouge ». Nous vous remettons ce quatre pages lors de nos rencontres dans les quartiers. Vous pouvez aussi nous demander la version papier ou numérique par courrier ou par mail.

Les élu-e-s du groupe communiste :  
Yvon RENEVOT, Emmanuelle Bizeul, Alain MANARA,  
Catherine ROUGE, Nicolas CABREY,  
Hôtel de Ville - Pl. Blanche 44600 Saint-Nazaire  
eluscommunistes@mairie-saint-nazaire.fr

## EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

**2015, année du climat**

Inondations, tempêtes et autres aléas météorologiques ont coûté plus de 50 vies humaines l'an dernier, en France. À ce lourd bilan s'ajoute le coût financier pour notre pays : plus de 2 milliards d'euros à la date où nous écrivons ces lignes.

En Asie, un glissement de terrain en Afghanistan le 2 mai faisait 2 100 victimes. En juillet le typhon Rammasun a dévasté les Philippines, la Chine et le Vietnam tuant 209 personnes.

**Ce n'est pas la météo c'est le climat**

On dit souvent que ces phénomènes sont météorologiques. Non, ils sont climatiques ! Les 800 experts en climat du GIEC ont publié leur 5<sup>e</sup> rapport en 2014 et leur constat est accablant : il établit que les catastrophes naturelles et le réchauffement climatique sont essentiellement dus à l'activité humaine. Principaux responsables, les gaz à effet de serre, émis à 80 % par les hydrocarbures (transports routiers et aériens, chauffage des bâtiments, production d'électricité dans les centrales thermiques, fabrication et usage d'engrais et de pesticides pour les cultures et production de tous les plastiques) et 20 % par la destruction des forêts.

Ces émissions toujours croissantes provoquent l'élévation du niveau des mers, la fonte de la banquise et des glaciers et le réchauffement des océans en climatiques extrêmes, plus intenses, et plus fréquents !

En décembre de cette année 2015, la France accueillera le prochain sommet du Climat lors de la conférence de Paris. Il faut prendre cette question à bras le corps ! Inventer un modèle de développement et une nouvelle forme de prospérité. Emploi, pouvoir d'achat, autonomie énergétique, santé... nous avons tout à gagner !

Localement, les solutions existent aussi et elles sont portées au quotidien par les élus EELV de l'équipe municipale en place. Nous croyons à l'économie circulaire, à l'agriculture biologique, aux nouvelles énergies, à la rénovation des bâtiments publics et des habitations, aux transports doux.

**Des contraintes ? Non, une chance !**

Réduire les gaz à effet de serre peut aussi développer l'emploi. En France, favoriser les exploitations agricoles de petites tailles, moins intensives et alimenter des circuits courts (marchés, AMAP...) pourrait créer 150 000 emplois nouveaux. Le développement d'énergies renouvelables, c'est près de 700 000 emplois potentiels. Le commerce de proximité qui génère plus d'emplois que la grande distribution, pourrait en créer 500 000 supplémentaires. Lutter contre le réchauffement climatique c'est, enfin, lutter contre la précarité énergétique. 20 % de la population française vit dans un habitat de mauvaise qualité et subit les coûts de l'énergie qui s'envoient. Le cocktail est dévastateur. La lutte à toutes ces questions passe par la transition énergétique. c'est une urgence sociale, sanitaire, économique et écologique. Les solutions existent alors qu'attendons-nous ?

Que cette année 2015 soit pour chacun, élus et citoyens, l'occasion de réfléchir sur ses pratiques afin que ce siècle soit celui de la prise de conscience et de l'espoir, pas celui des intérêts à court terme et de la résignation !

Groupe Europe Écologie Les Verts - www.elus-curene.eelv.fr

## PARTI SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

**Notre Cœur de Ville : actif, animé, habité !**

Si Saint-Nazaire est le poumon de son territoire, notre centre-ville en constitue assurément le cœur. Et pour une ville comme la nôtre, il constitue plus encore que pour les villes capitales un enjeu essentiel.

« Le périmètre de notre centre-ville, son image et son avenir doit être au cœur de nos réflexions » c'était l'un de nos engagements. C'est désormais un plan concerté et opérationnel qui se décline en sept ressorts intimement liés. Le centre-ville est la vitrine de la Commune ; c'est pourquoi notre action vise aussi à soutenir les commerces et leurs vitrines : office du commerce, jalonnement, mutation de l'immobilier commercial, optimisation des conditions d'accueil... autant d'actions qui vont se centrer sur un périmètre marchand moderne et attractif.

L'habitat constitue un autre levier important de notre plan pour le centre-ville : la rénovation de l'habitat de la reconstruction se conjugue avec la reconversion de sites maîtrisés par la ville pour habiter notre cœur urbain et offrir un cadre de vie remarquable auquel nous sommes très attachés.

Institutions et équipements publics, services sont déjà présents mais notre action vise à favoriser encore davantage l'implantation d'activités tertiaires ou liées à la santé, pourvoyeuses d'emploi et de flux dans le centre-ville. Parce qu'il revient à la Mairie de générer du flux et des usages pour tous, nous programmons la rénovation des Halles du centre-ville, nous accompagnons la copropriété du Paquebot dans la rénovation de cette locomotive commerciale, nous lançons la rénovation du groupe scolaire Jean Jaurès ou encore l'ouverture d'un lieu central pour la jeunesse.

Lieu de rassemblement et de débambulation, un design urbain dédié mettra en scène le centre-ville, les terrasses développées, les usages de nos nombreuses places de centre-ville interrogés pour en faire notamment des lieux naturels, avec le Front de Mer par exemple.

Garantir une aisance d'accès et de déplacement vers et à l'intérieur du centre-ville et pour tous constitue un autre axe : mobilités actives, stationnement, plan de circulation seront améliorés dès 2015.

Enfin, la majorité poursuivra ses efforts en terme d'animation du cœur de ville pour tous les publics et usages ! Chacun a pu, à l'occasion des Fêtes, apprécier la qualité et la diversité des animations proposées par la ville et ses partenaires. En hiver et en été, en ville et à la mer, plaisir et culture pour tous se marieront davantage encore.

Dès son élection, la majorité a choisi d'avoir une interprétation très généreuse de la place devant être laissée à l'expression des groupes d'opposition. Le groupe « Desirs de Ville », soucieux de montrer sa prééminence vis-à-vis du groupe « Saint-Nazaire Centre-Droit » constitué par ses ex-colistiers a revendiqué haut et fort une application stricte de la proportionnelle. Elle a été mise en place. Elle conduit l'ensemble des groupes d'opposition à bénéficier de moins d'espaces qu'apparaissent. Nous en sommes actés et laissons le groupe « Desirs de Ville » méditer sur sa « victoire ».

Le Groupe Socialistes et Divers Gauche



DING  
DONG

faites-lui  
bon accueil

Juliette

est agent de  
**recensement**



Comme elle, un agent de la Ville  
passera vous voir  
**du 15 janvier au 21 février**